

Politique de solidarité du SPECS-CSN

adoptée lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016 (résolution 162.5)
remplaçant la politique adoptée le 2 avril 2008

1.0 La politique de solidarité du SPECS-CSN respecte les termes généraux suivants :

- 1.1** Prévoir un montant annuel regroupant la solidarité syndicale, la solidarité étudiante et la solidarité avec la communauté;
- 1.2** Prévoir un montant annuel pour la solidarité internationale égal à celui prévu en 1.1;
- 1.3** Toute demande de solidarité doit être soumise au bureau exécutif qui en jugera au mérite;
- 1.4** Toute demande de solidarité excédant 200\$ annuellement pour un même organisme doit être référée à l'assemblée générale.

2.0 La politique de solidarité syndicale respecte les termes suivants :

- 2.1** Verser entre 100 \$ et 200 \$ aux syndicats régionaux en conflit;
- 2.2** Respecter les campagnes de solidarité CSN qui viennent en aide aux groupes syndicaux en conflit;
- 2.3** Soutenir des événements et des campagnes solidaires organisés par des syndicats régionaux et nationaux.

3.0 La politique de solidarité étudiante respecte les termes suivants :

- 3.1** Soutenir des demandes d'appui financier de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS);
- 3.2** Soutenir des projets pédagogiques de solidarité.

4.0 La politique de solidarité avec la communauté respecte les termes suivants :

- 4.1** Adhérer ou renouveler l'adhésion à des organismes communautaires régionaux et nationaux;
- 4.2** Soutenir des campagnes d'appui financier des organismes populaires régionaux;
- 4.3** Soutenir des événements solidaires organisés par des organismes régionaux et nationaux.

5.0 La politique de solidarité internationale respecte les termes suivants :

- 5.1** Verser une partie du montant prévu en 1.2 à un fonds de coopération internationale;
- 5.2** Adhérer ou renouveler l'adhésion à des organismes de solidarité internationale;
- 5.3** Soutenir des projets de solidarité internationale.

Annexe 1
Exemples de dons de solidarité et d'organismes bénéficiaires
de la politique de solidarité du SPECS-CSN

(mars 2016)

1.0 Politique de solidarité

1.1 Prévision budgétaire : 2014-2015 : 2500\$, 2015-2016 : 1850\$;

1.2 Prévision budgétaire : 2014-2015 : 2500\$, 2015-2016 : 1850\$ (solidarité internationale).

2.0 Solidarité syndicale

2.1 -

2.2 La campagne des 25\$ CSN (Syndicat de l'Hôtel La Caravelle de Baie-Comeau);

2.3 Campagne Raif Badawi organisée par le CCSNE (100 \$), paniers de Noël CSN (50 \$), golf Leucan CSN (180 \$).

3.0 Solidarité étudiante

3.1 Paniers de Noël de l'AÉCS (75 \$), Banque Alimentaire de l'AÉCS (1000 \$), location d'un autobus (\$);

3.2 Stage Mali (75 \$), Stage Vietnam (75 \$), Stage Sénégal (75 \$).

4.0 Solidarité avec la communauté

4.1 Adhésions régionales : SPE (50 \$), ACEF-Estrie (100 \$), ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) (50 \$);

Adhésions nationales : IRIS (100 \$), ICÉA (150 \$), Mouvement démocratie nouvelle (MDN) (15 \$), Fédération des femmes du Québec (FFQ) (80 \$), Conseil québécois LGBT (125 \$)

4.2 Soutien régional : GRIS Estrie (100 \$), Fond sports loisirs Sherbrooke (75 \$), SPE (50 \$), JEVI Estrie (75 \$)

4.3 Fête du 1^{er} mai organisée par SPE (100 \$),

5.0 Solidarité internationale

5.1 Alliance syndicats tiers-monde (1850 \$)

5.2 CISO (100 \$)

5.3 Carrefour de solidarité internationale (100 \$)